

**Transactions sur actions propres**  
**Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 4 mai 2026 au 8 mai 2026 (inclus)**  
*Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2026*

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 4 mai 2026 au 8 mai 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 13 mai 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 97.285 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
04/05/2026	1.000	80,72	80,40	81,15	80.720	AQEU
04/05/2026	9.429	80,77	80,35	81,15	761.580	CEUX
04/05/2026	800	80,70	80,40	81,15	64.560	TQEX
04/05/2026	6.196	80,80	80,40	81,20	500.637	XBRU
05/05/2026	1.066	80,84	80,45	81,10	86.175	AQEU
05/05/2026	8.304	80,84	80,45	81,15	671.295	CEUX
05/05/2026	800	80,83	80,45	81,10	64.664	TQEX
05/05/2026	14.512	80,86	80,40	81,10	1.173.440	XBRU
06/05/2026	1.136	82,30	81,40	82,95	93.493	AQEU
06/05/2026	12.400	82,39	81,40	83,00	1.021.636	CEUX
06/05/2026	800	82,31	81,45	82,95	65.848	TQEX
06/05/2026	21.689	82,26	81,40	83,00	1.784.137	XBRU
07/05/2026	1.100	82,02	81,70	82,30	90.222	AQEU
07/05/2026	5.414	82,04	81,65	82,40	444.165	CEUX
07/05/2026	800	82,03	81,70	82,35	65.624	TQEX
07/05/2026	2.574	82,06	81,65	82,40	211.222	XBRU
08/05/2026	1.054	81,28	80,85	81,75	85.669	AQEU
08/05/2026	4.226	81,26	80,85	81,80	343.405	CEUX
08/05/2026	775	81,29	80,95	81,75	63.000	TQEX
08/05/2026	3.210	81,23	80,85	81,75	260.748	XBRU
<b>Total</b>	<b>97.285</b>	<b>81,54</b>			<b>7.932.241</b>	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



## Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 4 mai 2026 au 8 mai 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 8 mai 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 9.735.350 actions GBL représentatives de 7,5 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 37,8 %<sup>1</sup>.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »<sup>2</sup> pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

### **Xavier Likin**

Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.com](mailto:xlikin@gbl.com)

### **Alison Donohoe**

Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.com](mailto:adonohoe@gbl.com)

## **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,3mds à fin mars 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

---

<sup>1</sup> cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

<sup>2</sup> Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation